

**Le 24 octobre 2018**

[Traduction]

**M. Holder** : Avant de commencer... Je présume que nous sommes passés à la période des questions orales.

**Le président** : Oui.

**M. Holder** : Avant que nous abordions le premier sujet, j'aimerais souligner que, depuis un certain nombre d'années à la Chambre, la tradition veut que, au retour d'une pause ou d'élections, la période des questions orales soit prolongée de 15 minutes. Je demande le consentement unanime à cet égard.

**Le président** : Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix** : Oui.

**M. Holder** : De plus, Monsieur le président, je me demande simplement si nous pourrions aussi, étant donné que les temps ont bien changé... Il s'agit d'un moment des plus historiques, et nous n'avons pas apporté au Règlement de la Chambre de modifications corrélatives. Je me demande si nous pourrions obtenir le consentement unanime pour que chacun des deux nouveaux partis ait droit à deux questions et à deux questions supplémentaires pour chacune des questions posées.

**Le président** : Pour aujourd'hui ou...

**M. Holder** : Seulement pour aujourd'hui.

**Le président** : Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix** : Oui.

## **Taxe sur le carbone**

**M. Higgs** : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre demande à la Chambre qu'elle lui accorde sa confiance. Dans l'opposition officielle, nous avons toujours dit qu'il n'y avait pas que le contenu du discours du trône qui comptait. Le vote porte sur la confiance. L'Assemblée législative accordera sa confiance à un pouvoir exécutif dont le travail consistera à donner suite au discours du trône et à obtenir des résultats pour les gens de la province. Aujourd'hui, je veux donner au premier ministre l'occasion de faire l'entrevue d'emploi qu'il a demandée et de nous montrer s'il mérite de jouir d'une telle confiance.



Pendant toute la campagne électorale, le premier ministre a soutenu que son plan de tarification du carbone respecterait les normes fixées par Ottawa. Nous avons appris très récemment que, soit le premier ministre n'avait pas réussi à convaincre Ottawa d'accepter son plan, soit Ottawa n'avait jamais eu l'intention de l'accepter. Étant donné une telle erreur de jugement, pourquoi la Chambre devrait-elle avoir confiance en lui et en sa capacité de mener le dossier à bien? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je veux d'abord commencer par féliciter les 49 hommes et femmes qui ont été élus pour représenter les gens du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Nous devrions bien sûr prendre un moment pour reconnaître que c'est un grand privilège et tout un honneur d'être choisi par nos collectivités respectives pour représenter les hommes et les femmes de la province. J'inviterais humblement tous les parlementaires à se rappeler, chaque fois qu'ils occupent leur siège, qu'ils sont très chanceux d'être ici et que c'est là un grand honneur.

Je veux aussi remercier tous les candidats qui ont brigué les suffrages. Bien sûr, 49 candidats ont été élus pour représenter les gens du Nouveau-Brunswick. Nombreux sont ceux qui se sont portés candidats pour améliorer la province. Malheureusement, il ne pouvait y avoir que 49 gagnants, mais nous remercions l'ensemble des candidats de leur dévouement et de leur passion pour le Nouveau-Brunswick.

Finalement, je veux prendre un instant pour remercier tous les gens du Nouveau-Brunswick qui ont voté, peu importe pour qui ils ont voté. Nos institutions et nos processus démocratiques sont importants.

*[Original]*

Je suis convaincu que tous les parlementaires reconnaissent qu'il faut travailler à combattre les changements climatiques. Comme gouvernement, nous le ferons de façon responsable, avec tous les partis politiques.

*[Traduction]*

**M. Higgs** : Monsieur le président, je suppose que nous reprenons là où nous nous étions arrêtés lors de la dernière session. Je cherche ici une réponse sur la façon dont le dossier sera géré. Diriger une Assemblée législative, c'est en partie tenir des discussions franches, collaborer réellement et présenter les faits tels qu'ils sont. Diriger, c'est aussi avouer ses erreurs et assumer ses responsabilités. Le premier ministre a éprouvé des difficultés à cet égard dans le passé, et il semble qu'il en éprouve encore.

Le plan du premier ministre visant à épargner aux gens du Nouveau-Brunswick l'augmentation du coût de la vie et la réduction du nombre d'emplois découlant de la taxe sur le carbone était le plan qui fonctionnerait, avait juré le premier ministre pendant la période électorale ; or, même ses gentils cousins fédéraux n'y croyaient pas. Le premier ministre peut-il admettre



aujourd'hui qu'il a un nouveau plan ou qu'il a mal calculé le tout? S'il ne peut pas le faire, comment la Chambre peut-elle croire qu'il est en mesure de mener le dossier à bien? Voilà la question.

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que la vaste majorité des gens du Nouveau-Brunswick, sinon tous, sont conscients que nous devons travailler ensemble pour combattre les changements climatiques. Nous devons protéger notre environnement, et, à l'heure actuelle, les changements climatiques constituent le plus grand défi qui se pose à l'humanité. Nous devons tous intensifier les efforts, et cela s'adresse à chaque pays, aux provinces et territoires qui le composent et à chaque personne qui y habite. Nous avons donc présenté un plan d'action énonçant plus de 100 mesures à mettre en oeuvre. Nous l'avons fait avec l'aide des autres partis alors représentés à l'Assemblée législative, par l'intermédiaire d'un comité spécial qui s'est déplacé pour entendre ce que les gens du Nouveau-Brunswick avaient à dire sur la façon dont nous pouvons combattre les changements climatiques ensemble.

Grâce aux mesures énoncées dans le plan, dont le nombre s'élève à plus de 100, nous sommes convaincus que nous pouvons contribuer à l'effort ici même, au Nouveau-Brunswick. Nous mettrons progressivement fin à l'utilisation du charbon — à l'utilisation du charbon pour la production d'électricité — d'ici à 2030. Nous tariferons en outre le carbone pour les grands émetteurs industriels de notre province, afin qu'ils demeurent compétitifs, mais qu'ils paient tout de même leur juste part. Nous voulons un plan qui n'entraînera aucune conséquence additionnelle pour les consommateurs de la province.

**M. Higgs** : La question est la suivante. Le plan de tarification du carbone que le premier ministre proposait n'a pas été accepté par le gouvernement fédéral. Voilà ce qui en est, et la réponse est maintenant donnée. Voici ce que je demande : En quoi consiste le nouveau plan? Le nouveau plan est-il...? Le premier ministre acceptera-t-il le plan fédéral? Y aura-t-il imposition de taxes additionnelles applicables à tous les secteurs, aux entreprises et à la consommation d'énergie afin qu'il soit plus difficile pour les gens de travailler et de vivre au Nouveau-Brunswick? Voilà la question. Le plan que le premier ministre a présenté et dont il a fait la promotion tout au long de la campagne, celui qui devait être le plan pour le Nouveau-Brunswick, a été rejeté par le gouvernement fédéral. Voici la question : Qu'est-ce que le premier ministre a maintenant l'intention de faire relativement à la taxe sur le carbone? Voilà la question, Monsieur le président.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Nous sommes très déçus de la réponse d'Ottawa, car nous pensons que notre plan va, en effet, faire en sorte que le Nouveau-Brunswick jouera son rôle dans la lutte contre les changements climatiques de façon à être responsable, de façon à pouvoir continuer à faire croître l'économie et de façon à pouvoir regarder la prochaine génération dans les yeux et lui dire que nous avons fait tout ce que nous pouvions pour nous assurer de protéger l'environnement.



Nous sommes très déçus que le gouvernement fédéral n'ait pas accepté le fait que les consommateurs et consommatrices du Nouveau-Brunswick ne devraient pas payer un cent de plus. Toutefois, je veux souligner que les autres parties de notre plan fonctionnent très bien à l'intérieur du cadre du gouvernement fédéral. Je parle ici de notre demande que les industries qui sont les grandes émettrices paient leur juste part et de notre engagement à éliminer l'électricité générée par le charbon d'ici 2030.

Nous allons nous tenir debout pour nous assurer que nous aurons les résultats qui vont aider les consommateurs et consommatrices de la province.

[Traduction]

### Programme d'action du gouvernement

**M. Higgs** : Il a toujours été difficile d'obtenir des réponses. Parlons des coûts additionnels auxquels les travailleurs et les entreprises devront faire face dans la province. Nous savons que, dans le cas de la taxe sur le carbone, le premier ministre ne semble certainement qu'accepter sans protester ce que lui impose le gouvernement fédéral — ce qui n'est pas vraiment surprenant.

Prenons la modification du salaire minimum que mentionne le discours du trône. Il y a aussi la question des augmentations des taux de Travail sécuritaire NB, dont nous sommes au courant, mais dont le discours du trône ne fait pas mention. Ces derniers temps, ces quatre dernières années, nous avons vu le taux passer de 1,11 \$ à 1,48 \$ puis à 1,70 \$, et il est proposé de le porter à 2,50 \$. Un groupe de travail a été réuni... Des recommandations ont été présentées, il y a probablement quatre ou six mois maintenant. Voici donc ma question : Le premier ministre actuel estime-t-il qu'il est urgent ou non de régler les problèmes dans la province qui empêchent les gens de travailler, de vivre et de survivre ici? Il faut agir. Des mesures seront-elles prises à l'égard des taux en question?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : En effet, depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons réduit de 44 % le taux d'imposition pour les petites entreprises.

[Traduction]

En réduisant de 44 % le taux d'imposition pour les petites entreprises depuis que nous avons formé le gouvernement en 2014, Monsieur le président, nous mettons davantage d'argent dans les poches des entrepreneurs afin qu'ils puissent le réinvestir dans leurs entreprises, embaucher d'autres personnes, maximiser leur productivité et nous aider à faire croître l'économie. Au cours des quatre dernières années, l'économie a connu une croissance grâce aux mesures en question et à d'autres mesures, mais surtout parce que les gens du Nouveau-Brunswick, notamment les entrepreneurs et les créateurs d'emplois, travaillent fort. Ils



soutiennent la concurrence à l'échelle nationale et internationale afin de stimuler la croissance dans la province.

Monsieur le président, je peux vous dire que nous continuerons de nous battre à l'Assemblée législative pour tout ce qui nous assurera une économie plus équitable. Nous voulons que la croissance économique que nous avons connue s'étende au plus grand nombre de personnes possible. Voilà pourquoi, en tant que gouvernement, nous avons augmenté le salaire minimum et nous voulons continuer à l'augmenter. Voilà pourquoi nous avons fait progresser l'équité salariale et nous voulons continuer à la faire progresser. Voilà pourquoi nous voulons offrir la gratuité des droits de scolarité et des services de garderie gratuits aux personnes qui en ont le plus besoin, Monsieur le président.

[Original]

**M. Higgs** : En ce qui a trait à la croissance économique, au cours du mandat précédent, nous avons vu la promesse de créer 5 000 nouveaux emplois. Finalement, l'emploi dans le secteur privé a diminué de près de 8 000 emplois, et nous ne pouvons pas continuer à en perdre.

En réponse aux gens qui ont peur que les mêmes politiques amènent les mêmes résultats, le premier ministre peut-il nous assurer qu'il peut respecter les engagements économiques contenus dans le discours du trône?

**L'hon. M. Gallant** : En passant, au cours des quatre dernières années, nous avons vu qu'il y a bien plus d'emplois à temps plein dans la province et que le taux de chômage a diminué de plus de 2 %. De plus, les salaires ont augmenté de façon significative. En effet, deux fois, au cours des quatre dernières années, les salaires ont augmenté au rythme le plus important de toutes les provinces du pays, ici, au Nouveau-Brunswick. Notre déficit a été réduit de plus de moitié, au point où nous avons eu un excédent budgétaire. De plus, nous avons vu notre population croître au cours des quatre dernières années.

Par contre, nous comprenons que les gens du Nouveau-Brunswick voient encore des défis. En effet, il y a encore des familles qui ont des défis pour ce qui est de l'abordabilité de tous les jours. Nous avons vu cela suite au message qui a été envoyé le soir des élections. Les gens ont dit qu'il fallait travailler plus ensemble ici, à la Chambre, pour aider davantage les familles, afin de faire croître notre économie pour que plus de gens puissent en bénéficier. Il faut aussi améliorer nos services. Nous avons reçu le message et nous sommes prêts à travailler avec tous les gens à la Chambre pour accomplir cela.

[Traduction]

**M. Higgs** : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick sont extrêmement préoccupés des dépenses irresponsables et de l'augmentation de la dette sous le gouvernement précédent. Pendant la campagne électorale, nous avons appris que, même quand des recettes supplémentaires avaient engendré un excédent, la frénésie des dépenses



prélectorales du premier ministre nous avait plongés dans le déficit dès l'année suivante. Le discours du trône prononcé hier n'a fait aucune mention d'une réduction de la dette. Il a été indiqué que les gens du gouvernement réduiraient peut-être le déficit une année plus tôt que prévu, mais aucun détail n'a été fourni sur la façon de faire réellement fonctionner le plan. Il s'agissait simplement d'un autre énoncé couché sur papier.

La dernière fois que le premier ministre a obtenu un mandat, au titre de son premier budget, il a augmenté des taxes et impôts, congédié des enseignants et procédé à des compressions records au sein des districts scolaires, mais il n'a toujours pas équilibré le budget. Voici ce que je demande au premier ministre : Quelles politiques différentes adopterez-vous cette fois-ci, au juste, qui donneront à la Chambre l'assurance que vous obtiendrez des résultats? Merci, Monsieur le président.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Tout d'abord, nous sommes fiers de ce que nous avons pu accomplir au cours des quatre dernières années pour ce qui est de la situation financière de notre province.

[Traduction]

Au cours des quatre dernières années, Monsieur le président, nous avons été en mesure de réduire le déficit de plus de la moitié, au point d'équilibrer le budget de la province pour la première fois en une décennie. Monsieur le président, nous sommes toutefois conscients que les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous en fassions davantage. Les gens d'en face veulent que nous nous attaquions au déficit plus rapidement, et ce, de façon à investir davantage dans ce qui compte le plus pour eux : la croissance économique, l'éducation, les soins de santé, la promotion de l'égalité des femmes et la protection de l'environnement.

Monsieur le président, voilà pourquoi, en préparant notre discours du trône, nous avons écouté les autres partis, qui ont tous dit que nous devons équilibrer les comptes d'ici au deuxième budget du mandat qui commence. Nous avons écouté les gens des autres partis et nous acceptons humblement le fait que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont fait une telle demande. Nous devons nous assurer de tirer des leçons de ce fait, et c'est pourquoi le plan financier présenté dans le discours du trône, qui énonce notre programme, vise l'équilibre budgétaire d'ici au deuxième budget du présent mandat. Monsieur le président, le processus de collaboration que nous amorcerons avec les autres partis nous permettra de réaliser justement l'objectif en question.

**M. Higgs** : Monsieur le président, le premier ministre doit accepter le fait que les politiques des quatre dernières années ne fonctionnaient pas et ne fonctionneront pas. Elles ne fonctionneront pas dans l'avenir et elles n'ont pas fonctionné pendant les quatre dernières années. Au cours du dernier mandat, le premier ministre a augmenté les dépenses de plus de 1 milliard de dollars et a augmenté les recettes de plus de 1 milliard de dollars en haussant les taxes et impôts. La marge fiscale a maintenant disparu, et une certaine discipline est nécessaire



du côté des dépenses. La création d'un comité chargé d'étudier l'aide sociale aux entreprises n'accomplira rien à cet égard.

Quels détails concrets le premier ministre peut-il fournir aux personnes qui croient qu'il ne peut pas équilibrer le budget sans hausser les taxes et impôts, pour que nous lui fassions confiance? Un énoncé dans un discours du trône ne suffit pas. Quels sont les détails concrets? Le premier ministre ne fait qu'affirmer qu'il fera mieux. Nous avons entendu de tels propos maintes et maintes fois. En fait, nous avons déjà entendu un grand nombre des observations faites aujourd'hui. J'aurais pu réécouter les enregistrements. Qu'on nous donne les détails, Monsieur le président.

**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, au cours des quatre dernières années, nous avons créé plus d'emplois. Le taux de chômage a diminué de deux points de pourcentage. Les salaires ont augmenté considérablement, à tel point que nous avons eu, pendant les quatre années en question, la plus grande augmentation salariale de toutes les provinces du Canada. Le déficit a été réduit de plus de la moitié, à tel point que nous avons équilibré le budget pour la première fois en 10 ans, et la population a d'ailleurs augmenté.

Monsieur le président, en une seule année, nous avons aidé plus de 6 000 personnes du Nouveau-Brunswick à obtenir la gratuité des droits de scolarité pour fréquenter une université ou un collège dans notre province. Nous avons fourni un allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne dans notre province. Nous avons assuré des services de garderie gratuits à des centaines de personnes qui ont le plus besoin de soutien pour pouvoir intégrer le marché du travail ou faire des études. Nous avons travaillé très fort pour régler les problèmes liés aux temps d'attente dans la province et nous avons fait en sorte de continuer à investir dans les soins de santé, y compris dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ont toutefois signalé le soir des élections que cela ne suffisait pas. Ils n'ont donné à aucun de nous le mandat de gouverner seul. Ils ne nous ont pas donné la majorité des voix. Ils veulent que les 49 hommes et femmes ici présents trouvent une solution au nom de la population du Nouveau-Brunswick.

### Travailleurs paramédicaux

**M. Higgs** : Monsieur le président, passons au domaine social. Le premier ministre a indiqué qu'une bonne partie du budget était consacrée aux soins de santé, à l'éducation et aux soins aux personnes âgées. Cela veut dire que la bonne gestion des programmes sociaux constitue un aspect important du travail du pouvoir exécutif.

Hier, après avoir soutenu que tout allait bien, le premier ministre a proposé la création d'un comité qui étudierait la grave pénurie touchant les travailleurs paramédicaux et les territoires desservis par les ambulances au Nouveau-Brunswick. Je ne suis pas convaincu que nous avons besoin d'une étude. Nous avons besoin d'agir. Le premier ministre peut-il nous dire s'il a demandé aux fonctionnaires de préparer une liste d'options afin de remédier à la situation, et,



si tel est le cas, combien de temps il faudra consacrer à sa préparation et à l'examen de ces options? Le premier ministre peut-il nous dire s'il a rencontré l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick afin d'échanger des opinions avec ses représentants et d'examiner leurs propositions, le rapport détaillé et les recommandations? Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, le soir des élections, les gens du Nouveau-Brunswick ont, à mon avis, transmis un message très clair à tous les partis politiques, mais ceux qui devraient le plus en tenir compte, ce sont le Parti libéral et le Parti conservateur. Pour la première fois en 100 ans, aucun de nos partis n'a pu former un gouvernement majoritaire. La situation est attribuable aux six personnes assises là-bas, pour qui les gens ont voté afin que les choses se passent autrement à l'Assemblée législative.

En se moquant des comités, il n'y a pas de doute que le chef de l'opposition réalisera des gains politiques. Il réalisera des gains politiques en se moquant des études et des examens auxquels participeront les 49 hommes et femmes qui siègent à la Chambre, Monsieur le président. Toutefois, nous comprenons le message qui a été transmis, car c'est ce que veut la population du Nouveau-Brunswick. Elle veut que nous accueillions les autres partis politiques pour qu'ils puissent jouer leur rôle.

Monsieur le président, à mon avis, il est très malheureux que nous ayons remis hier un document confidentiel aux autres partis et que, tout comme il l'a fait pendant les quatre dernières années à titre de chef de l'opposition, celui-ci s'en serve. Il sait qu'un document comportant des options a été élaboré par le gouvernement, car nous le lui avons remis hier afin d'inclure tous les partis politiques. Il est malheureux que les Conservateurs tentent de marquer plus de points en faisant de la politique à l'ancienne. Les choses doivent changer. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé d'apporter un changement, et nous sommes résolus à faire en sorte qu'il se produise.

**M. Higgs** : Merci, Monsieur le président. Vous savez, encore une fois, tout ce que je veux, c'est la réponse à une question. Le même thème se poursuit. La question était la suivante. Je vais poser deux ou trois questions brèves. L'une d'elles va comme suit : Le premier ministre compte-t-il continuer à appeler de la décision découlant de l'audience d'arbitrage, qui présentait certaines solutions visant à doter les ambulances de travailleurs paramédicaux? Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, si le chef de l'opposition se servait de la période des questions aux fins pour lesquelles elle est prévue, il poserait de telles questions pour nous obliger à rendre des comptes et à faire la lumière sur certaines choses. Il sait qu'un rapport a été remis hier à son parti. Le rapport a aussi été remis aux autres partis politiques. Le chef sait que le rapport sera en fait déposé aujourd'hui, mais il s'en sert pendant la période des questions pour tenter de marquer des points politiques. C'est non seulement malheureux, mais cela va aussi complètement à l'encontre de ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé de faire.





Je comprends. Écoutez, nous, de ce côté-ci, nous comprenons aussi. Nos deux partis ont passé leur temps à s'affronter, mais ce n'est pas ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé de faire. Pour la première fois en 100 ans, aucun de nos partis n'a pu former un gouvernement majoritaire. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous collaborions, que nous mettions la politicaillerie de côté et que nous agissions dans l'intérêt supérieur de toute la population du Nouveau-Brunswick.

**M. Higgs** : Savez-vous quoi, Monsieur le président? Savez-vous ce que veulent les gens du Nouveau-Brunswick? Ils veulent que nous répondions aux questions. Ils veulent que nous présentions les faits. La question était la suivante : Comptez-vous continuer à appeler de la décision découlant de l'audience d'arbitrage sur la façon de remédier au problème entourant les travailleurs paramédicaux et sur la façon dont nous pourrions remettre en service les ambulances? Voilà la question. Je la pose une fois de plus : Est-ce un oui ou un non? C'est assez simple. À mon avis, les gens du Nouveau-Brunswick veulent connaître les faits, et je suis certain qu'ils veulent entendre la vérité. Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Gallant** : Très bien. Le chef de l'opposition a raison. Je n'ai pas répondu directement à la question. Je dois dire que, à mon avis, j'ai, assez évidemment, répondu qu'il y avait un rapport. Laissez-moi cependant répondre très directement à la question : Oui, il y a un rapport. Il s'agit du rapport que la personne assise à la gauche du chef de l'opposition, le leader parlementaire, a reçu hier à 16 h. Voilà le rapport auquel le chef de l'opposition fait allusion ; je sais donc très bien qu'il est renseigné sur l'existence du rapport.

Le fait que le chef de l'opposition pose la question montre, à mon avis, qu'il n'a pas compris le message. Pour pouvoir faire ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé, quel que soit le gouvernement au pouvoir, nous devons être en mesure de fournir des renseignements aux autres parlementaires, et il doit être entendu que nous ne nous en servons pas pour faire des gains politiques. Malheureusement, le chef de l'opposition a échoué à sa première épreuve.

Monsieur le président, je peux vous dire que les gens du Nouveau-Brunswick se sont exprimés haut et fort en ce qui a trait aux services d'ambulance. Ils veulent une amélioration des services. Ils veulent une amélioration considérable des services et ils veulent que la question figure au programme du gouvernement actuel. Nous travaillerons avec les autres partis politiques afin de trouver une solution une fois pour toutes. Dans le cadre de l'examen que nous avons demandé, des parlementaires siégeront à un comité pour discuter de cette importante question en tenant compte des faits et de l'apport des gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Higgs** : Pour la troisième fois, je demande une réponse très directe, par oui ou par non. Le premier ministre compte-t-il appeler de la décision de l'arbitre concernant le retour au travail des travailleurs paramédicaux et la remise en service très rapide des ambulances? Finissons-en avec les études et les comités. Remettez nos ambulances en service. Mettez les soins de santé au premier plan. Le premier ministre renoncera-t-il à appeler de la décision, afin de faire des soins de santé une priorité, oui ou non? Telle est la question, Monsieur le président.



**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, je comprends tout à fait ce que fait le chef de l'opposition. Il veut faire les gros titres et il veut que les séquences soient diffusées à la télévision par...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, nous voulons travailler avec les autres partis politiques afin de régler la question des ambulances une fois pour toutes. Voilà pourquoi nous avons indiqué très clairement dans le discours du trône que, au titre du programme du gouvernement actuel, serait formé un comité auquel siègeraient pendant six semaines — nous ne parlons pas d'années, mais bien de six semaines — des membres de tous les partis politiques pour écouter ce qu'ont à dire les parties prenantes, les syndicats, les ambulanciers, les gens des services d'ambulance, les travailleurs paramédicaux eux-mêmes et le ministère de la Santé — pour écouter ce que toutes les parties prenantes ont à dire — sur les défis, les enjeux et les considérations juridiques à examiner pour que nous assurions la prestation des meilleurs soins de santé et des meilleurs services d'ambulance possible ainsi que sur la façon dont nous pouvons remédier ensemble à la pénurie de travailleurs paramédicaux, Monsieur le président. Voilà ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé de faire, c'est-à-dire de collaborer, aujourd'hui plus que jamais. C'est ce que le gouvernement actuel est disposé à faire.

**M. Higgs** : Monsieur le président, je suppose que la réponse, c'est que les gens d'en face ne renonceront pas à la contestation judiciaire ; nous continuerons donc de dépenser l'argent des contribuables pour garder les ambulances hors service et mettre la santé au second plan. C'est, semble-t-il, le message que je reçois ; je ne peux pas obtenir de réponse claire, mais voilà le message qui semble être véhiculé.

Par ailleurs, nous retarderons le processus visant à mettre la santé des gens au premier plan. Ma question portait sur l'Association des travailleurs paramédicaux et son rapport. Je sais que l'association a demandé à tous nous parler de ses recommandations sur la façon de remettre les ambulances en service rapidement et sur la gestion adéquate des travailleurs paramédicaux. Je pose maintenant la question : Le premier ministre a-t-il vu le rapport? Je pense qu'il a été invité à rencontrer l'association. Je ne sais pas si des recommandations, parmi celles qui ont été formulées, figurent dans le rapport qu'il a préparé. Il semble que le rapport n'en contienne aucune ou très peu ; je pose donc la question suivante : Le premier ministre a-t-il examiné le rapport de l'Association des travailleurs paramédicaux afin de discuter du point de vue que celui-ci véhicule et d'examiner sa longue liste de recommandations? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Oui, nous avons vu le rapport. En fait, le ministre de la Santé a eu une excellente rencontre avec les travailleurs paramédicaux pour comprendre quelles seraient certaines de leurs recommandations.



[Original]

Je peux vous dire que j'ai eu avec le ministre de la Santé une discussion qui portait justement sur ce rapport. En tant que caucus, nous avons aussi eu une discussion sur le rapport, qui sera soumis à la Chambre tout à l'heure. Ce rapport donne des idées et suscite la réflexion. Ce rapport donne les points saillants importants que les gens devront connaître lorsque nous aurons la discussion à savoir comment nous pouvons améliorer la situation du système d'ambulance et traiter de la question de la pénurie de travailleurs paramédicaux dans la province. Ce rapport sera soumis à la Chambre dans quelques minutes.

En plus, nous avons reçu d'autres rapports provenant d'autres intervenants. Cela nous ramène à ce que nous disions : Nous pensons que c'est sage d'avoir un comité dont les membres travailleront ensemble pendant six semaines, d'ici la mi-décembre, pour faire des recommandations après avoir écouté tous les intervenants. C'est ce que nous ont demandé les gens du Nouveau-Brunswick : Travailler avec tous les partis politiques et la population de la province.

[Traduction]

## Alphabétisation

**M. Higgs** : Dans le discours du trône, il a été question de l'importance de l'éducation, et nous sommes tout à fait d'accord. Il est clair que les résultats des élèves de 2<sup>e</sup> année en matière de littératie, qui représentent le plus important indicateur de réussite future, étaient plus bas lors de la dernière série de tests que lorsque le premier ministre est arrivé au pouvoir. Le premier ministre nous dirait-il pourquoi, selon lui, les résultats en matière de littératie ont baissé pendant son mandat et quelles mesures précises il peut proposer pour nous rassurer qu'il peut effectivement mieux gérer nos écoles et que ces mesures porteront des fruits pour nos enfants? Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Gallant** : En fait, depuis des années, les taux de littératie dans le secteur anglophone allaient dans la mauvaise direction. Nous avons finalement connu, pendant notre mandat, une augmentation — 1,9 % — dans un sens positif en ce qui concerne les résultats en matière de littératie. Nous jouons, en tant que gouvernement, un petit rôle à cet égard, car nous affectons des ressources à certains programmes, mais ce sont les éducatrices et éducateurs ainsi que les personnes, hommes et femmes, qui offrent leur soutien dans la réalisation de différents programmes partout dans la province que nous devrions féliciter pour avoir enfin assuré le redressement de la situation.

Nous investissons dans l'éducation plus que jamais auparavant dans la province. Nous investissons stratégiquement dans des programmes de littératie tels que le programme CLEF. Je suis sûr que de nombreux députés d'en face sont au courant de ce programme. C'est un programme qui, selon nous, aura un effet durable sur les enfants et sur le système d'éducation de notre province. Nous investissons dans d'autres champs d'activité pour améliorer la santé



mentale de nos enfants et la santé de nos enfants en général, car nous comprenons qu'il leur faut être en bonne santé pour être capables de bien apprendre.

### Soins de santé

**M<sup>me</sup> Mitton** : Les gens du Nouveau-Brunswick doivent relever beaucoup de défis pour avoir accès aux soins qu'il leur faut dans notre système de soins de santé ; ils sont souvent aux prises avec des temps d'attente déraisonnables pour voir un fournisseur de soins de santé et, dans certains cas, ils n'ont pas accès aux soins qu'il leur faut. Si le premier ministre, comme tous les gens du Nouveau-Brunswick, veut des temps d'attente aux urgences plus courts, veut l'accès aux médecins de famille pour tous les gens du Nouveau-Brunswick et veut améliorer notre système de soins de santé, je lui demande respectueusement ce qu'il prévoit faire différemment par rapport aux quatre dernières années pour faire en sorte que de tels objectifs soient bel et bien atteints. Pour être claire, il s'agit d'une question axée sur l'avenir. Je ne veux pas savoir ce qui a été accompli au cours des quatre dernières années, mais plutôt ce qui sera fait différemment à l'avenir pour régler des problèmes qui sont cruciaux dans les soins de santé. Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Gallant** : Les soins de santé sont de la plus haute importance pour les familles et les collectivités de notre province. Je comprends que la députée d'en face essaie de préciser l'angle d'approche de la question, mais, si nous voulons montrer aux gens du Nouveau-Brunswick ce qui différera, ils doivent savoir ce qui a été fait. Nous avons investi davantage dans les soins de santé. Nous avons investi pour recruter plus de médecins de famille et plus de spécialistes. Nous avons investi dans notre infrastructure hospitalière. Nous avons aussi investi dans les hôpitaux ruraux. Nous avons investi dans les services de santé mentale pour soutenir les personnes qui ont des difficultés. Nous avons investi pour promouvoir l'égalité des femmes, ce qui favorise la santé de nos familles et de nos collectivités. Nous avons investi afin d'aider les personnes âgées à demeurer chez elles plus longtemps, et, si elles ont besoin d'un lit en foyer de soins ou d'un lit pour personnes atteintes de troubles de la mémoire, elles en auront un.

Ce qui sera porteur d'un très grand changement pour l'avenir, c'est le message que nous avons reçu des gens du Nouveau-Brunswick. Nous devons écouter les gens d'en face et tous les partis politiques et veiller à ce que nous adoptions une approche collaborative pour régler la question des temps d'attente dans notre système de soins de santé. Pendant la campagne, la question des soins de santé a suscité de vifs débats et animé les discussions, comme il se doit. Beaucoup de bonnes idées ont été communiquées pendant la campagne, par tous les partis, et nous avons hâte de travailler avec eux pour officialiser les excellentes mesures proposées.

**M<sup>me</sup> Mitton** : Compte tenu des nombreux défis avec lesquels le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick est aux prises, nous devons apporter des changements fondamentaux. L'un de ces défis est le manque de médecins de famille partout dans la province et la pression qu'une telle situation exerce sur les services des urgences et les professionnels de la santé qui les composent. Le premier ministre convient-il que nous devons changer notre façon de gérer notre système en éliminant le plafond imposé par le gouvernement sur les numéros de



facturation de l'Assurance-maladie, ce qui permettrait aux médecins d'ouvrir des cabinets dans les régions où il y a une demande pour les services? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : La réponse très courte est oui. Permettez-moi de revenir à la question posée dans un instant.

D'abord, permettez-moi de dire que, depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons engagé plus de médecins de famille dans la province. En 2014, la Société médicale du Nouveau-Brunswick a demandé aux partis politiques de s'engager à recruter 50 médecins de famille additionnels, et c'est exactement ce que nous avons fait au cours des quatre dernières années. Nous sommes résolu à engager plus de médecins de famille et plus de spécialistes pour régler la question des temps d'attente. Nous avons aussi intégré les services de sages-femmes au système, ce qui peut nous aider à réduire certains des temps d'attente.

Permettez-moi de dire que nous comprenons que les gens veulent voir des changements en ce qui a trait au système régissant les numéros de facturation. Nous serons parfaitement honnêtes avec toutes les personnes ici présentes. Nous étions le seul parti politique à dire que nous n'apporterions aucun changement au système en question et nous n'avons pas remporté la majorité des sièges, ce qui veut dire que nous devons écouter les autres partis. Voilà une mesure qui était manifestement acceptée à l'unanimité par les autres partis ; nous sommes donc prêts à apporter les changements nécessaires au système régissant les numéros de facturation pour permettre à tous les gens du Nouveau-Brunswick d'avoir un médecin de famille et pour qu'il y ait des médecins dans toutes les régions de la province.

[Original]

## Herbicides

**M. K. Arseneau** : En faisant du porte-à-porte dans ma circonscription de Kent-Nord, lors de la dernière campagne électorale, j'ai rencontré des milliers de gens sincèrement préoccupés par l'épandage d'herbicides, tels que le glyphosate, sous nos lignes d'hydro et nos forêts publiques.

Le glyphosate, qui est classé comme étant probablement cancérigène par l'Organisation mondiale de la Santé, est un désastre de santé publique et écologique pour les gens de la province, nos forêts acadiennes, nos populations de chevreuils, nos zones humides ainsi que la biodiversité qui s'y trouve. C'est sans compter que son épandage coûte chaque année des millions de dollars aux contribuables de la province.

Hier, dans son discours du trône, le premier ministre a indiqué qu'il allait proposer une motion enjoignant à un comité parlementaire d'envisager de recommander une interdiction progressive de l'utilisation d'herbicides, tels que le glyphosate ; l'étendue de l'interdiction devant être fondée sur des preuves tangibles. Or, on parle du même gouvernement.



Ma question est pour le premier ministre : Est-il, oui ou non, contre l'épandage de glyphosate sous nos lignes d'hydro et nos forêts publiques?

**L'hon. M. Gallant** : Il faut absolument, pour la prochaine génération de gens du Nouveau-Brunswick, protéger l'environnement. Nous avons des défis énormes pour ce qui est de l'environnement et de sa protection. Donc, il faut travailler ensemble pour combattre les changements climatiques, un sujet que nous avons déjà touché. En effet, c'est notre gouvernement qui a mis en place un moratoire sur la fracturation hydraulique.

En passant, je félicite le député d'avoir été élu dans Kent-Nord. Je suis convaincu que, quand il a fait du porte-à-porte, les gens lui ont aussi parlé de l'importance d'avoir un moratoire sur la fracturation hydraulique partout dans la province. Encore une fois, comme gouvernement, nous avons dit que, si jamais Santé Canada voyait le glyphosate comme étant un produit qui pourrait nuire à la santé, nous allions le bannir immédiatement.

Cela étant dit, les gens des autres partis politiques sont allés plus loin et, évidemment, je pense que cela a été une des raisons pour lesquelles les gens ont voté pour eux. Alors, nous sommes prêts à aller plus loin, en collaborant avec les autres partis politiques, pour comprendre comment nous devrions nous y prendre pour aborder les préoccupations importantes concernant le glyphosate.

[Traduction]

**M. K. Arseneau** : Sauf votre respect, Monsieur le président, nous avons écouté ici, hier, un discours du trône nous invitant à faire de la politique différemment et précisant qu'une occasion historique se présentait à nous. Nous avons aussi vu le premier ministre s'adresser aux médias et leur dire qu'il avait tiré des leçons des gens du Nouveau-Brunswick au cours des quatre dernières années et qu'il fallait faire de la politique différemment. Je suis un nouveau député, et, d'après ce que j'ai observé lorsque je suivais la politique en grandissant, les politiciens ne répondaient pas aux questions et trouvaient des façons créatives de ne rien dire. Je pense que, si nous voulons faire les choses autrement, nous pourrions peut-être d'abord défendre nos convictions et répondre aux questions que nous posent les gens du Nouveau-Brunswick.

Plus de 34 000 personnes du Nouveau-Brunswick ont signé une pétition qui revendique une interdiction immédiate de l'épandage du glyphosate sous nos lignes électriques et dans nos forêts publiques. Je ne suis pas la seule personne préoccupée ici qui mérite une réponse ; alors, je répète la question : Le premier ministre est-il pour ou contre une interdiction visant à mettre fin à l'épandage d'herbicides comme le glyphosate sous nos lignes électriques et dans nos forêts publiques?

**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, il est essentiel de protéger l'environnement pour la prochaine génération. Nous devons à la prochaine génération de le protéger. C'est pourquoi nous voulons lutter contre les changements climatiques en travaillant sur le sujet important en



question avec les autres partis politiques, comme nous l'avons fait au cours des quatre dernières années. En tant que gouvernement, nous avons imposé un moratoire sur la fracturation hydraulique, à l'égard duquel je sais que le député d'en face... Je dirais en toute humilité que, dans sa collectivité, on s'intéresse beaucoup à assurer le maintien d'un moratoire interdisant la fracturation hydraulique dans l'ensemble de la province. En ce qui concerne le glyphosate, nous, les membres du parti politique au pouvoir, avons toujours maintenu que, si jamais Santé Canada concluait que l'utilisation du glyphosate devrait être interdite, nous l'interdirions sans hésiter.

Monsieur le président, je suis un peu surpris d'entendre le député d'en face nous demander de prendre une décision unilatérale. Je ne pense pas que ce soit ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé de faire, en tant que gouvernement. Je pense qu'ils nous ont demandé de travailler avec les autres partis. Il est important de déterminer l'étendue des effets d'une interdiction de l'utilisation du glyphosate. Pour les personnes qui ont participé il n'y a pas très longtemps à la séance avec le ministre de l'Environnement, il était très clair qu'il fallait discuter de l'étendue des effets de l'interdiction de l'utilisation du glyphosate, car beaucoup d'éléments doivent entrer en ligne de compte. Nous pensons que les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que l'actuel gouvernement minoritaire renvoie la question à un comité composé de représentants de tous les partis.

### Travailleurs paramédicaux

**M. Austin :** Merci, Monsieur le président. Il y a trois ans, quand j'étais maire suppléant de Minto, nous n'avons eu d'autre choix que de convoquer des représentants d'Ambulance Nouveau-Brunswick pour les interroger sur les longs temps d'attente dans notre région. Depuis, il m'est arrivé à deux reprises qu'une ambulance fût appelée et que, chaque fois, il fallût plus de 35 minutes avant qu'elle ne se rende au village de Minto. Monsieur le président, j'ai effectivement lu le rapport remis par le gouvernement. Par contre, ce que je n'ai pas pu y trouver, c'est pourquoi le gouvernement actuel ne se conformait pas à la décision de l'arbitre, soit de cesser d'avantager la langue au détriment des vies et d'assurer aux gens le service dans le délai d'intervention nécessaire lorsqu'ils composent le 911. Voici ma question : Le premier ministre se conformera-t-il à la décision de l'arbitre afin que les travailleurs paramédicaux retournent sur le terrain et que nos véhicules circulent de nouveau? Merci.

**L'hon. M. Gallant :** Monsieur le président, je remercie le chef du tiers parti de sa question et, encore une fois, je les félicite, lui et l'autre tiers parti. J'utilise librement le terme « tiers parti ». Je sais que ce n'est probablement pas la meilleure façon de les définir, mais je tiens à féliciter les six parlementaires d'être ici.

Monsieur le président, nous avons très clairement indiqué que nous voulions collaborer avec d'autres partis politiques pour surmonter les défis qui se posent dans la province quant aux ambulances et remédier à la pénurie de travailleurs paramédicaux que nous connaissons. J'ajouterais que de tels défis se posent aussi à toutes les autres provinces au pays. Un document de travail, qui a été remis aux autres partis politiques, présente certaines des



solutions qui avaient été suggérées par des parties prenantes et des gens du Nouveau-Brunswick, ainsi que certaines des réponses fournies par le ministère. Ce sont des fonctionnaires qui fournissent leur avis professionnel sur des mesures précises qui pourraient être mises en place, les conséquences découlant de ces mesures et d'autres facteurs à considérer en ce qui concerne les recommandations formulées. Nous comptons bien avoir une discussion sérieuse, Monsieur le président, sur tous les aspects abordés, ce qui comprend l'aspect soulevé par le député d'en face. À mon avis, ce que la population du Nouveau-Brunswick a demandé à l'actuel gouvernement minoritaire, c'est qu'il travaille avec tous les partis politiques de façon collaborative et transparente.

### **Ambulance Nouveau-Brunswick**

**M. Austin** : Merci, Monsieur le président. Tout cela est bien beau, mais la réalité est que le ministre de la Santé a lui-même dit au cours des quatre dernières années que tout allait bien chez Ambulance Nouveau-Brunswick, qu'il n'y avait aucun problème. Pourtant, nous avons été témoins à maintes et maintes reprises de longs temps d'attente pour les services ambulanciers, à un point tel que des gens ont littéralement dû mettre des malades sur la banquette arrière de VUS pour les transporter à l'hôpital. Monsieur le président, il ne s'agit pas d'un pays du tiers-monde. Il est question du Nouveau-Brunswick, un endroit dont nous devrions être fiers. Les services d'urgence devraient être disponibles quand nous en avons besoin ; je demande donc au ministre de la Santé si, dans cet esprit, son opinion a changé au sujet d'Ambulance Nouveau-Brunswick et des délais d'intervention.

**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, je suis certain que, à un moment donné, les gens d'en face seront plus frustrés quand ils poseront des questions au premier ministre, mais que ce sera un ministre qui prendra la parole. Je vais toutefois prendre la parole si cela convient, même si la question était adressée au ministre.

Encore une fois, je veux assurer aux gens du Nouveau-Brunswick que nous avons compris le message. Quelques messages ont été communiqués pendant la campagne électorale. L'un d'eux était que nous devons relever les défis liés aux ambulances et un autre était que nous devons remédier à la pénurie de personnel paramédical dans la province. Voilà des défis — je veux le souligner de nouveau — qui se posent partout au pays, dans chaque province. Monsieur le président, les gens ont aussi fait comprendre qu'ils veulent que nous travaillions davantage en collaboration. S'ils ne voulaient pas que nous procédions ainsi, ils auraient confié à un parti un mandat en tant que gouvernement majoritaire, mais ils ne l'ont pas fait. Ils nous ont placés dans une situation de gouvernement minoritaire, c'est indéniable ; nous devons donc travailler ensemble au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

En ce qui concerne l'arbitre, il est important que le député d'en face sache, comme il en a été informé, qu'un tribunal a rendu une décision, puis que l'arbitre en a rendu une autre et que les deux décisions étaient contradictoires ; il est donc très difficile pour le gouvernement de savoir quelle décision il faut appliquer. Si nous appliquons la décision de l'arbitre, nous commettons





peut-être un outrage au tribunal. Monsieur le président, une révision sera menée dans quelques semaines pour clarifier les obligations légales à cet égard.

### Financement par le gouvernement

**M. Austin :** Monsieur le président, le rôle que joue la vérificatrice générale en tant que haute fonctionnaire de l'Assemblée est, à ce titre, l'un des plus importants du Nouveau-Brunswick aujourd'hui. La vérificatrice générale et son personnel ont pour rôle d'examiner les chiffres afin de relever ce qui ne fonctionne pas dans les politiques et programmes du gouvernement ; pourtant, les sommes affectées au Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick aux fins de la rémunération et de la dotation en ressources sont parmi les plus faibles du Canada. La question que je veux poser au premier ministre est la suivante : Pourquoi le gouvernement, qui a eu pendant quatre ans l'occasion d'augmenter le budget de la vérificatrice générale, se ravise-t-il ainsi?

**L'hon. M. Gallant :** Monsieur le président, je suis en fait très content d'avoir l'occasion de clarifier un peu la question. D'abord, le budget de la vérificatrice générale a été augmenté au cours du premier mandat de notre gouvernement. Je pense qu'il est important pour les gens du Nouveau-Brunswick de le savoir. Je veux être très franc envers tout le monde ici. Il est un peu étrange de désigner un vérificateur général ou tout autre haut fonctionnaire de l'Assemblée de façon isolée dans un discours du trône, car le tout devrait être mis à l'étude par le truchement du processus budgétaire. Tous les hauts fonctionnaires de l'Assemblée voudraient plus de fonds et un plus gros budget pour soutenir le travail important qu'ils accomplissent.

Nous voulions certainement montrer que nous avons compris le message des autres partis politiques. Je crois que deux ou trois d'entre eux avaient précisé dans leur plateforme que la vérificatrice générale devait disposer de plus d'argent. Nous sommes du même avis. Voilà pourquoi nous avons augmenté le budget pendant les quatre dernières années. Le processus parlementaire veut que le Comité d'administration de l'Assemblée législative se réunisse et discute ; la question est évidemment abordée ensuite dans le cadre du processus budgétaire. Cependant, pour montrer que nous voulons écouter les autres partis et travailler avec eux, nous avons inclus la question de l'augmentation budgétaire directement dans le discours du trône.

**M. Austin :** Monsieur le président, compte tenu du fait que notre dette s'élève à plus de 14 milliards de dollars, le rôle que joue la vérificatrice générale en tant que haute fonctionnaire de l'Assemblée est, à ce titre, critique. Il est extrêmement important pour le gouvernement actuel de comprendre que le travail accompli au Bureau du vérificateur général est important non seulement pour la reddition de comptes, mais aussi pour aider la province à progresser en cernant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Voilà pourquoi j'exhorte le premier ministre à réexaminer la question de l'attribution d'un bon financement à la vérificatrice générale et je lui demanderais de fournir des chiffres précis ou de nous donner une idée de la somme exacte qu'il compte verser pour accroître le budget de la vérificatrice générale.



**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de son observation, car c'est à lui et à son parti politique que revient le mérite d'avoir soulevé la question. D'autres personnes l'ont aussi soulevée, mais le député d'en face l'a certes soulevée lors des débats tenus pendant la campagne et à d'autres moments, disant qu'il souhaitait que le budget de la vérificatrice générale soit augmenté. Nous avons très clairement indiqué dans notre discours du trône que des éléments du programme du gouvernement avaient été tirés d'autres plateformes. Je peux vous dire que la proposition visant l'augmentation du budget de la vérificatrice générale vient, entre autres, de la plateforme du parti du député d'en face. Je tiens à rendre à César ce qui appartient à César. Le tout est attribuable aux actions de sensibilisation des autres partis politiques, y compris celui du député d'en face.

À vrai dire, je me rallie à tout ce que le député a dit. Il s'agit d'un bureau très important. Tous les hauts fonctionnaires de l'Assemblée sont très importants, mais il ne fait aucun doute que, compte tenu de la situation financière dont nous avons été témoins dans la province au cours de la dernière décennie, le Bureau du vérificateur général est d'autant plus important qu'il permet de veiller à ce que le rendement de l'argent des contribuables soit optimisé le plus possible.

Je ne donnerai pas de chiffres, Monsieur le président, car il serait inconvenant de le faire. Le CAAL discutera de ce qu'il pense que les hauts fonctionnaires de l'Assemblée devraient obtenir comme budget, mais nous avons indiqué dans notre programme que nous étions disposés à augmenter le budget de la vérificatrice générale, comme l'ont demandé les autres partis politiques.

**M. Austin** : Monsieur le président, je pense qu'il est important pour nous, encore une fois, de ne pas simplement remettre la question à plus tard. Il est important que nous l'examinions. Qui plus est, encore une fois, nous vivons effectivement une période difficile sur le plan financier, et la vérificatrice générale contribue grandement à faire progresser le Nouveau-Brunswick. Je demanderais encore au gouvernement pourquoi il a changé d'avis. Il a eu quatre ans pour augmenter le budget en question; les augmentations ont pourtant été très minimes pour faire quoi que ce soit d'important. Il est temps d'augmenter le budget de la vérificatrice générale. Voici ma question : Quand le gouvernement le fera-t-il donc?

**L'hon. M. Gallant** : Monsieur le président, je peux vous dire que, chaque jour depuis les élections, je réfléchis et me pose des questions sur ce que les gens du Nouveau-Brunswick essaient de me dire et de dire à tous les partis politiques représentés à l'Assemblée législative. Je peux vous dire qu'un des messages, qui est très clair, c'est que les gens veulent effectivement que nous écoutions les autres partis politiques, que nous travaillions en collaboration avec eux et, bien sûr, nous l'avons aussi compris, que nous redressions la situation financière encore plus rapidement que nous l'avons proposé. Voilà pourquoi nous tenons compte d'éléments importants tels que ceux qui visent à équilibrer le budget dans un plus bref délai, à donner plus d'argent au Bureau du vérificateur général et bien d'autres mesures, dont un processus budgétaire très inclusif, collaboratif et transparent.



En ce qui concerne le poste budgétaire en question, nous nous engageons à ce que le Bureau du vérificateur général reçoive plus d'argent dans le cycle budgétaire actuel, mais je veux souligner encore une fois qu'il serait inconvenant de préciser un montant. Le Comité d'administration de l'Assemblée législative doit se réunir pour discuter de la question et faire une recommandation. Alors s'amorce un processus budgétaire par la voie duquel...

**Le président :** Le temps est écoulé.

### Barrières commerciales interprovinciales

**M. Higgs :** Une des questions les plus importantes pour notre économie, c'est la suppression des barrières commerciales interprovinciales. Le premier ministre a des avis partagés sur la question, car, d'une part, il est allé devant les tribunaux pour sauvegarder les barrières commerciales et, d'autre part, il a demandé que ces mêmes barrières soient supprimées. Je veux savoir ce que le premier ministre prévoit faire pour améliorer le commerce interprovincial. Le premier ministre peut-il proposer des mesures ou des plans concrets qui permettront de convaincre la Chambre qu'il a effectivement un plan pour améliorer notre situation et la capacité des sociétés ou entreprises du Nouveau-Brunswick non seulement à faire concurrence avec les entreprises du Nouveau-Brunswick, mais aussi à compétitionner à l'étranger? Merci.

**L'hon. M. Gallant :** Je sais ce que le chef de l'opposition essaie de faire : réaliser des gains politiques. Les gens du Nouveau-Brunswick, dis-je bien, nous ont toutefois demandé de collaborer et d'écouter tous les partis politiques, et c'est ce que nous ferons. Vous allez voir notre gouvernement adopter un ton différent, et rien ne sera décidé de façon unilatérale. Nous voulons écouter les autres partis. Je comprends que les gens d'en face essaieront de dépeindre cela comme une faiblesse de notre part, en essayant de dire que notre gouvernement n'agit pas. Nous prenons des mesures de façon collaborative, comme nous l'ont demandé les gens du Nouveau-Brunswick.

J'ajouterais que le slogan du chef de l'opposition et sa description en ce qui concerne l'important sujet en question seront beaucoup plus faciles à assimiler pour les médias. Il n'en sera pas de même pour mon explication, mais elle représente la vérité. Une direction des poursuites indépendante a décidé de porter devant la Cour suprême l'affaire à laquelle le député d'en face fait allusion. Il serait fort inconvenant pour nous d'intervenir de quelque façon que ce soit. L'affaire était fondée sur une question de compétence. Le fond de l'affaire ne soulevait pour nous aucun problème. C'est la question de la compétence que la direction des poursuites a portée devant la Cour suprême du Canada.

**M. Higgs :** Le fait de poser au premier ministre des questions précises sur les politiques, particulièrement après quatre ans et de s'attendre à une réponse, ce n'est pas faire de la politique. C'est ce à quoi nous devrions nous attendre. Répondre aux questions fait partie du travail d'un premier ministre, surtout après avoir occupé le poste pendant quatre ans.



## Soins de santé

Le premier ministre a passé le dernier mandat à défendre la pratique désuète des numéros de facturation, même si trop de gens au Nouveau-Brunswick sont privés de l'accès aux soins primaires. Il affirme maintenant que nous pouvons examiner des solutions de rechange, mais il ne s'est pas engagé à changer la politique à cet égard. Les autres provinces n'ont pas de politique comme celle du Nouveau-Brunswick. Quelles nouvelles politiques le premier ministre peut-il proposer pour donner à la Chambre une certaine confiance quant à la possibilité de vrais changements ou de réelles améliorations s'il reste au pouvoir? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Je demande simplement que nous observions davantage le décorum, car les gens du Nouveau-Brunswick en ont fait la demande. Nous, comme l'opposition, devons en être soucieux.

Le système des numéros de facturation a été adopté pour protéger les hôpitaux et les services de soins de santé dans les régions rurales. Nous avons expliqué que le système des numéros de facturation avait été adopté à cette fin. Nous sommes toutefois conscients que les gens du Nouveau-Brunswick n'ont jamais tort, et les quatre autres partis politiques ont tous affirmé que des changements devaient être apportés quant au système des numéros de facturation. Je rappellerais aux gens d'en face, entre autres à certains de ceux-ci qui ont posé des questions, qu'il y a des hôpitaux ruraux dans leur collectivité et qu'ils doivent se demander ceci : Quand nous apporterons des changements, comment continuerons-nous à protéger les hôpitaux et les soins de santé dans les régions rurales?

Nous voulons bien concéder que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé de prendre en considération les autres plateformes. Les quatre autres partis ont affirmé que nous devons éliminer les numéros de facturation ; nous sommes donc disposés à apporter des changements à cet égard. Nous défendrons toutefois les services de santé dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, et j'espère que les autres parlementaires feront de même. Merci.

**Le président** : La période des questions est terminée.

